

Affaire Gilles Piazzoli contre la MSA

Un procès politique ... Un enjeu crucial pour toute la CGT !

Procédure en Appel lundi 30 Mars 2021 à Aix en provence



Ils veulent effacer Croizat de l'histoire de notre Sécu

6 années de procédure ... Un acharnement judiciaire, de la part de la Direction de la MSA, qui, au-delà des faits mineurs reprochés à Gilles, est révélateur d'un enjeu politique de premier ordre, pour le camp réactionnaire !

Effacer Ambroise Croizat des livres d'histoire, des écoles de Dirigeants de notre Sécurité sociale (EN3S), ne pas lui rendre l'hommage qu'il mérite, à travers les célébrations, autour des anniversaires de notre Sécurité Sociale notamment lors des 70 ans !

Tout cela ne suffit pas, au Patronat, à la Droite réactionnaire et à ses affidés dans nos Organismes, leur mépris de classe, les pousse à aller encore plus loin !

Ils voudraient en plus, faire taire par tous les moyens, tous ceux qui refuseraient de baisser la tête et qui oseraient rétablir la vérité historique, sur le rôle d'Ambroise Croizat dans la création de la Sécurité Sociale, lui le Ministre Communiste du Travail, ancien résistant et SG de la Fédération CGT de la Métallurgie !

Gilles Piazzoli a dit la vérité

Gilles en agissant ainsi, a été le porte-voix, de centaines de milliers de camarades de la CGT ! Son courage et sa détermination sont exemplaires et la CGT a toujours été, à ses côtés durant toutes les étapes de cette longue procédure !

La vérité ne sanctionne pas et Croizat avait raison de dire, que le Patronat ne désarmerait jamais !

Ce que nos adversaires de classe ont peut-être sous-estimé, c'est que quand un camarade de la CGT est attaqué, c'est toute la CGT qui est attaquée et qui riposte !

Jamais nous ne les laisserons réécrire l'Histoire ... notre Histoire !!

Tou.te.s héritier.e.s de Croizat

Nous sommes fiers, d'être les héritiers de Croizat et aujourd'hui le combat doit se poursuivre, pour obtenir la panthéonisation de ce grand Homme.

(Lien vers la pétition : <https://www.humanite.fr/ambroise-croizat-au-pantheon>).

C'est une CGT, forte, unie et déterminée, qui sera présente, le mardi 30/03/2021, devant la Cour d'Appel d'Aix en Provence, au côté de Gilles, pour exiger la lever de toute sanction, à l'encontre de notre camarade et pour défendre ce formidable projet de société, qui reste encore aujourd'hui, plus que jamais, l'une des plus belles conquêtes des travailleurs !

Bref Rappel de L'affaire Gilles Piazzoli

En Octobre 2015 : la direction de la MSA (comme de nombreuses directions des Organismes Sociaux) relaie une communication ministérielle, visant à célébrer les 70 ans de la Sécurité Sociale. Ce message contourne la vérité historique, en occultant le rôle de la CGT et du ministre du Travail communiste, de l'époque : Ambroise Croizat.

Notre camarade Gilles, alors délégué du Personnel CGT, fait un mail au Personnel de la MSA Provence Azur, pour rétablir la vérité historique.

Dès le 14 octobre 2015 : la CGT se mobilise devant la MSA de Draguignan, le jour où Gilles est convoqué en vue d'une sanction !

Cette sanction tombe le 5 novembre 2015 et Gilles se voit notifier d'un avertissement avec le motif suivant : «A utilisé la messagerie professionnelle à des fins politiques et syndicales».

Le 4 Mars 2016 : Gros rassemblement de la CGT devant la MSA pour faire lever la sanction ! Cette sanction sera maintenue par la direction de la MSA !

Le 6 Février 2018, le Conseil de Prud'hommes de Draguignan décide à l'unanimité, de lever la sanction, mais rien n'y fait et la MSA décide de faire appel !

**Le combat continue ... Tous à Aix en Provence, le
mardi 30 mars 2021 !
Vive Ambroise Croizat !
Vive la Sécu et Vive la CGT !**